



AVIS PUBLIC D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT GENERAL

**Financement : CREDIT IDA N°6512-TG
DON IDA 536**

AMI N° 01/UL/CP/PRMP/2021

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'Université de Lomé en général et du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) en particulier, la Personne responsable des marchés publics (PRMP) agissant au nom et pour le compte de l'Université de Lomé/CERSA souhaite constituer un répertoire des fournisseurs et prestataires de services pour l'année 2021. A cet effet, elle lance cet appel à manifestation d'intérêt général afin d'y faire inscrire les différents opérateurs économiques régulièrement installés au Togo, aux fins de se faire agréer pour d'éventuelles consultations.

Les domaines d'intervention sont les suivants :

I. Les fournitures

- 1- Produits vétérinaires ;
- 2- Œufs à couvrir ;
- 3- Poussins reproducteurs d'un jour ;
- 4- Ingrédients pour la formulation des aliments des volailles ;
- 5- Equipements et accessoires de laboratoire ;
- 6- Matériels et mobiliers de bureau ;
- 7- Matériels informatiques ;
- 8- Fournitures de bureau ;
- 9- Consommables et logiciels informatiques ;
- 10- Produits d'entretien ;
- 11- Réactifs et consommables de laboratoire ;
- 12- Production des outils et gadgets de communication ;
- 13- Livres et ouvrages didactiques ;
- 14- Divers.

II. Les travaux

- 1- Menuiserie bois/aluminium ;
- 2- Soudure ;
- 3- Peinture ;
- 4- Plomberie ;
- 5- Travaux de BTP ;
- 6- Electricité bâtiment ;
- 7- Voirie ;
- 8- Etc...

III. Les prestations de services

- 1- Impression, documentation et tous travaux d'imprimerie/sérigraphie ;
- 2- Entretien de matériels de bureau ;
- 3- Entretien du mobilier de bureau ;
- 4- Maintenance informatique ;
- 5- Maintenance des équipements de laboratoire ;
- 6- Réalisation de films thématiques ;
- 7- Conception, installation et entretien de logiciels informatiques ;
- 8- Entretien et réparation de climatiseurs et tous travaux de froid ;
- 9- Entretien de bureaux ;
- 10- Maintenance de centrale solaire ;
- 11- Etc...

IV. Les prestations intellectuelles

- 1- Bureau de contrôle et de suivi des travaux ;
- 2- Assistances techniques diverses ;
- 3- Réalisations d'étude diverses ;
- 4- Audit externe des comptes ;
- 5- Consultant individuel ;
- 6- Etc...

V. Autres activités à décrire par le fournisseur ou prestataire de services.

Les opérateurs économiques intéressés sont priés d'introduire un dossier de candidature sous plis fermés à l'adresse suivante : **Service de la commande publique, porte 014, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, 01 BP : 1515 Lomé 01 Tél : (+228) 91 63 07 36/91 75 32 45, Pays Togo.**

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au plus tard le **12 avril 2021 à 15 heures 00 minutes TU** portant la mention :

« MANIFESTATION D'INTERET POUR INSCRIPTION DANS LE REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES DE L'UNIVERSITE DE LOME/CERSA ».

Une liste de prestataires qualifiés sera établie par domaine d'activité. Seules les prestataires figurant sur ladite liste et ceux figurant sur le site des jeunes et femmes entrepreneurs seront consultés pour d'éventuelles commandes au cours de l'année 2021 et ce, à partir de la date de clôture de cette manifestation d'intérêt.

Toute demande de renseignements complémentaires devra être envoyée à l'adresse susmentionnée.

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- une lettre de demande d'agrément adressée à la PRMP ;
- les noms, prénom(s), raison sociale, adresse complète (téléphone, fax, e-mail) du candidat ; la date de création de la structure, la nature juridique ;

- les pièces administratives en cours de validité : copie de la carte d'opérateur économique dont le régime fiscal est le réel avec TVA, copie du quitus fiscal ou de l'attestation de régularité fiscal ;
- l'extrait du registre du commerce et de crédit mobilier ;
- les expériences dans le domaine choisi (attestation de bonne fin d'exécution) ;
- les brochures ou autres documents de présentation jugés nécessaires.

NB : L'intérêt manifesté ne donne aucune prérogative quant à l'octroi de toute forme de faveur sur les commandes publiques à passer qui feront l'objet de concurrence.

L'Université de Lomé/CERSA, rappelle aux opérateurs économiques qui sont déjà en relation d'affaires avec elle, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et qu'ils devront produire les mêmes dossiers.

Lomé, le 09 mars 2021

La Personne responsable des marchés publics,

Mme Cicavi Akuavi SOSSOU